

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 31 mai 2018

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4043-2018 TÉQ Aspects 1 et 2 – Demande relative au Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023 / DÉPÔT DES DEMANDES DE FRAIS DU ROEEÉ RELATIVES AUX ASPECTS 1 ET 2
N.D. : 1001-015 / 1001-015-2

Chère consœur,

Dans sa lettre procédurale en date du 1^{er} mai 2019 ([A-0157](#)), la Régie fait suite aux demandes de précision du ROEEÉ et du RTIEÉ ainsi qu'au courriel de l'UPA quant au dépôt des demandes de frais.

Conformément à ladite lettre, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEEÉ) dépose l'original et six (6) copies de ses demandes de paiement de frais relativement aux aspects 1 et 2 du dossier mentionné en rubrique.

Par ailleurs, nous n'avons pas de demande à formuler au chapitre de l'aspect « mesures additionnelles ».

Nous demandons à la Régie de juger les frais demandés par le ROEEÉ raisonnables et nécessaires et de conclure à l'utilité de l'intervention de notre regroupement de sept organismes œuvrant en matière d'environnement et d'énergie.

Afin de conclure ainsi et de permettre les dépassements des frais budgétés, nous faisons respectueusement valoir que la Régie devrait tenir compte des particularités du dossier du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023 et de son déroulement. Nous pensons notamment à :

- la nature inédite du dossier;
- la nature évolutive du dossier, notamment en ce qui concerne la preuve et la procédure;

- la durée de neuf mois de son traitement actif, y compris quatre périodes d'audiences;
- les trois exercices de définition de notre intervention, appuyés de trois budgets;
- les 16 jours d'audiences;
- le nombre inhabituel (pour un intervenant) de demandes et de réponses aux DDR;
- les diverses questions préliminaires, juridiques et interlocutoires nécessitant préparation, analyse, vacation à la Régie et argumentation et donnant lieu à huit décisions de la Régie;
- la préparation de trois mémoires incluant la preuve complémentaire du ROEE à la suite de la réception après contestation de réponses aux DDR;
- la comptabilisation désormais des taxes pour l'analyste Bertrand Schepper, fait qui n'était pas présent au moment du dépôt du budget de participation;

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

p.j. Demande de paiement de frais relative à l'aspect 1
Demande de paiement de frais relative à l'aspect 2

cc: (courriel seulement)

Me Stephan Chripounoff, TEQ

Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir

Me Simon Turmel, Hydro-Québec

Me Adina Georgescu, Gazifère

Bertrand Schepper, analyste

Jean-Pierre Finet, analyste

Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice ROEE